

CONSEIL SYNODAL

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23 septembre prochain, le peuple suisse sera appelé à voter sur deux initiatives populaires : celle « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques » et celle concernant « La souveraineté alimentaire ».

L'initiative « Pour des aliments équitables » charge la Confédération de renforcer l'offre de denrées alimentaires sûres et de bonne qualité par une production respectueuse de l'environnement, des ressources et des animaux, dans des conditions équitables. Elle se propose d'inciter la branche alimentaire à poursuivre des objectifs sociaux et écologiques par une lutte soutenue contre le gaspillage et par la promotion de produits régionaux de qualité.

A l'heure où la considération minimale due aux travailleurs est souvent bafouée dans le monde, y compris en Europe, le Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) estime que la dignité humaine passe aussi par des conditions de rémunération équitable et par un développement éclairé des filières biodynamiques. Il en va de la sauvegarde et de l'équilibre de la Création, qui est un don de Dieu.

L'initiative dite de la « Souveraineté alimentaire » vise à inscrire dans la Constitution suisse une claire favorisation de l'agriculture locale, dans une optique écologique. Aux yeux du Conseil synodal de l'EREN, cette perspective a le mérite de favoriser le rapprochement entre producteurs et consommateurs. De plus, l'initiative redonnerait aux agriculteurs une meilleure capacité d'autodétermination, ce qui est une forme de liberté et d'autonomie en accord avec les valeurs chrétiennes.

Actuellement, face à la pression financière et à la baisse des prix, la détresse du monde agricole suisse est telle qu'elle conduit parfois à commettre l'irréparable. Il importe au Conseil synodal de l'EREN de témoigner sa solidarité aux personnes touchées par cette situation, car la valeur du travail agricole est une manière spécifique de servir Dieu en faisant fructifier l'un de ses dons les plus précieux, la terre. Respecter les ressources de la nature, c'est exprimer par les actes une forme de gratitude envers ce don divin.

Le Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel en appelle à la responsabilité individuelle et invite chacun à consulter les documents de nos partenaires pour l'aider à faire son choix :

- Dossier 02/18 – Perspectives Pain pour le prochain / Commerce agricole : que reste-t-il au Sud ?
<https://painpourleprochain.ch/publications/perspectives/>
- Oeuku Eglise et environnement www.oeku.ch

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à ce communiqué, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Neuchâtel, le 14 septembre 2018

Contacts : Monsieur Christian Miaz, Président du Conseil Synodal / T : 079 198 00 09
Madame Angélique Neukomm, Responsable communication / T : 079 345 03 41